



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
LE MONTCEL
MOUXY
ONTEX
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23^{ème} délibération

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
MERY
PUGNY CHATENOD
VIONS

Michel FRUGIER
Eudes BOUVIER
Jean-Guy MASSONNAT
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE
Jean-François BRAISSAND
Christophe DERIPPE
Yves GRANGE
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Fabrice BURDIN
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat
ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable Agriculture
Responsable juridique/Assemblées
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 19 Année : 2019
Exécutoire le : 11 JUIL. 2019
Affichée le : 11 JUIL. 2019
Visée le : 11 JUIL. 2019

TOURISME

Installation expérimentale de sanitaire autonome sur la Plage des Mottets Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est en charge, conformément à ses statuts, de l'aménagement des plages du lac du Bourget dont la plage des Mottets, située sur le territoire de la commune du Viviers du Lac.

Afin de garantir un accès à des sanitaires aux personnes fréquentant les sites touristiques de Grand Lac et de réduire la consommation d'eau potable et le traitement des eaux usées, il est proposé d'installer sur les sites touristiques gérés par Grand Lac, des sanitaires autonomes à lombrics-compostage.

Afin de tester cette innovation technique (non utilisée actuellement sur le territoire) et d'adapter le concept aux différents sites et à leur fréquentation, il est proposé que Grand Lac aménage sur la plage des Mottets un sanitaire autonome à lombrics-compostage : Sanitaire PMR forte fréquentation.

Par la suite, différents sites pourront être équipés de cette innovation, réduisant significativement la consommation d'eau potable de ces lieux touristiques et proposant une solution de proximité pouvant s'adapter à différents sites touristiques.

Un des blocs sanitaires « classiques » actuellement proposé sur la plage serait fermé et remplacé par un sanitaire autonome, permettant d'économiser l'équivalent de 30 000 passages en eau soit environ 200 000 litres par an.

Les travaux se dérouleront durant l'automne 2019.

L'enveloppe prévisionnelle affectée au projet est estimée à 42 583 € HT, inscrits au BP 2019 (143-25).

Il est proposé de solliciter l'aide du département de la Savoie pour réaliser ce projet, en autorisant Monsieur le Président à déposer une demande de subvention. Le cas échéant il convient d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès d'autres organismes.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions auprès du Département ou de tout autre organisme et à signer tous les documents afférents

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Installation expérimentale de sanitaire autonome sur la Plage des Mottets - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2921 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2921-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions